



Emploi

**VOUS SOUHAITEZ DEVENIR
ASSISTANT(E) MATERNEL(LE) ?**

page 22

VIE LOCALE

Fête de Luzarches :
un marché gourmand en 2022
page 11

PROJETS ET BUDGET

page 14-15

ENVIRONNEMENT

Défi Zéro Déchet
avec sept familles Luzarchoises
page 16

LUZARCHES (95)

11 TERRAINS à BÂTIR

838 m² à 1460 m²



01 34 099 100

31 rue de Paris - D 316 - 95270 CHAUMONTEL

29 MAISONS À OSSATURE BOIS

«Eco-Hameau de la Ferme»

- ◆ Maisons T4 et T5 de 75m² à 112m²
- ◆ Résidence sécurisée
- ◆ Espaces piétons
- ◆ Verger partagé
- ◆ Vélos électriques



www.flint-immobilier.com

CHAI STEF

La Cave à Manger

Caviste

Est.
S E
2020

Epicerie Fine

Viarmes

Venez profiter de notre terrasse
dès le mois d'Avril



Ouvert
le dimanche
matin



2 rue de la chenelle
Viarmes

contact@chaistef.fr - 01.34.09.89.23

L'EAU EST
À L'ORIGINE
DE TOUT
ON NE S'Y
CONSACRERA
JAMAIS
À MOITIÉ.

DIRECTION TERRITOIRE
HAUTS DE FRANCE

2 Chemin de Coye la Forêt
Village d'Entreprises Morantin
95270 CHAUMONTEL

Service clientèle :

☎ 03 60 56 40 01

Pure Player de l'eau
en France et à l'international.
Saur alimente 20 millions de
personnes dans près de 20 pays.
Préserver la ressource,
inventer de nouveaux
modèles et développer
des technologies innovantes sont
autant de solutions mises en
œuvre par Saur pour, ensemble,
redonner à l'eau la valeur
qu'elle mérite.

L'eau: Notre mission © Gadost.

 saur
France

#missionwater



**ACHAT - VENTE
LOCATION
GESTION**

01.34.71.26.03

2, Rue du Pontcel - 95270 LUZARCHES
agencehalle@gmail.com
www.agence-halle.fr

CHAMPION



HENTGES

3 000 m² de produits • Plus de 28 000 références disponibles • 35 experts à votre service



www.champion-direct.com

112 route de Seugy, 95270 LUZARCHES • Tél. : 01 30 29 53 00 • @ : commercial.luzarches@champion-direct.com
Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00 • Le samedi matin uniquement de 9h00 à 12h00



Agréé assurances

Ouverture à VIARMES

- + PARE-BRISE
- + RÉPARATION D'IMPACT
- + VITRES LATÉRALES
- + LUNETTE ARRIÈRE
- + GLACES RÉTROVISEURS
- + OPTIQUES DE PHARES

Zone de l'Orme - 3 allée des Champs
95270 BELLOY EN FRANCE
01 34 72 44 54 - viarmes@aplusglass.com



La Maison
des Obsèques
GROUPE **vyv**

ÉTABLISSEMENTS LESCARCELLE



POMPES FUNÈBRES • MARBRERIE • CONTRATS OBSÈQUES

6 rue Charles de Gaulle - 95270 LUZARCHES

01 30 35 00 95

N° HABILITATION : 19/95/172 - N° ORIAS : 18006843

www.lamaisondesobseques.fr

1^{ER} RÉSEAU FUNÉRAIRE FONDÉ PAR DES MUTUELLES



0844 11 00000



GEREL Depuis 1977

Electricité courants forts / faibles

21 boulevard de la Fraternité
95270 LUZARCHES
Tel : 01.30.29.50.00
Mail : gerel@wanadoo.fr

WWW.GEREL.FR

Société Filloux

Travaux Publics / V.R.D.

**Voiries et réseaux divers - Terrassements
Canalisations - Viabilités
Béton armé - Maçonnerie**

5 avenue des Cures - 95580 ANDILLY

01 39 89 21 21

www.fillouxsas.eu

Siret 509 547 170 00035



Chères Luzarchoises, Chers Luzarchois,

Dans une actualité internationale lourde, voici un point sur l'activité de notre commune :

Abordons tout d'abord quelques sujets de préoccupation :

- la fréquentation toujours en hausse des écoles, du centre de loisirs et des cantines, est tel, que nous avons du mal à absorber cet afflux tant au niveau du personnel qu'au niveau des locaux. Nous devons malheureusement prendre des mesures pour limiter le nombre d'enfants et cette orientation devra vraisemblablement se poursuivre plusieurs années. Des solutions à moyen et long terme sont en cours de réflexion. Je remercie notre personnel communal qui fait de son mieux pour faire face à la situation.

- Les travaux nécessaires sur nos équipements communaux (toitures de bâtiments, stade et vestiaires, voiries, église...) sont tellement nombreux et coûteux qu'ils devront s'étaler sur de longues années. Nous engageons ces travaux par priorités décroissantes en fonction des moyens dont disposent la commune. Parmi ces priorités, la réhabilitation indispensable de la rue des Gantiers entre la rue Charles de Gaulle et la rue des Selliers. La chaussée s'est tellement affaissée que la rue a dû être fermée provisoirement. Les travaux seront réalisés cette année 2022 pour un coût de 180 000 € TTC, avec une aide départementale limitée à 50 000 € qui constitue la seule subvention mobilisable. Cette charge financière énorme nous oblige à repousser d'autres réparations pourtant urgentes également.

- Les conséquences du péril imminent de la rue du Pontcel ayant son origine dans une fuite d'eau dans une cave : l'imbroglio juridique et les lenteurs de l'expertise judiciaire auront conduit à une condamnation du pâtre de maison et d'une partie de la rue pendant deux ans, avec l'évacuation de 6 logements et 2 commerces. Ce n'est que grâce à l'opiniâtreté de votre municipalité que le péril imminent devrait vraisemblablement pouvoir être levé cet été, avec réouverture simultanée de la rue du Pontcel. La loi donne obligation aux communes d'intervenir en cas de carence des propriétaires, ce qui a été le cas pour ce sinistre. Ainsi la mairie aura dû dépenser plus de 200 000 € pour lever le péril imminent. Les propriétaires et leurs assurances refusent de nous rembourser tant que les procédures en justice ne seront pas achevées, chacun se renvoyant la balle quant aux responsabilités de ce coûteux sinistre.

Vous l'aurez compris : nos charges de fonctionnement sont contraintes face à ces imprévus et je vous demande de bien vouloir être compréhensifs si nous ne pouvons assurer une maintenance parfaite de l'éclairage public, de la voirie ou des espaces verts.

Heureusement, il y a aussi de belles perspectives à venir. Je peux citer pêle-mêle :

- Le développement de notre marché qui, sous l'impulsion de nos élus, gagne mois après mois en qualité de l'offre et en fréquentation.

- La vitalité des événements proposés tant par nos associations que par la municipalité, que je ne peux bien sûr pas tous citer dans cet éditorial. Après la réussite du carnaval de printemps organisé par la municipalité et celle de la chasse aux œufs prévue le 16 avril, un nouvel événement associatif vous sera proposé dimanche 15 mai : il s'agit d'une exposition de voitures anciennes sur le champ de Foire et d'un défilé à travers la ville de 11h à midi. La mairie emboîtera le pas dimanche 22 mai avec une Luzarchoise « revisitée » dont les boucles de course à pied s'étendront vers Belloy et Epinay-Champlâtreux. Pour la fête de la ville, les forains seront présents sur le champ de foire le week-end de l'Ascension, du 26 mai au 1er juin. La municipalité organisera également, du samedi 28 mai 15h au dimanche 29 mai à 18h, un grand marché gourmand avec une trentaine d'exposants locaux que je vous recommande de tester ! Le moment fort de la fête se situera le samedi soir avec le tirage du feu d'artifice.

- La vitalité de nos échanges, de notre démocratie locale, des acteurs bénévoles de notre commune. A ce sujet, je tiens à saluer le dynamisme de notre Conseil Des Jeunes, qui déploie une grande énergie positive, tantôt pour organiser un événement (secourisme...), tantôt pour participer aux événements de la commune, comme récemment au carnaval de printemps.

Je tiens aussi à saluer la disponibilité des bénévoles que ce soit pour les actions humanitaires (collecte pour l'Ukraine, ...), pour la

réussite de nos petits et grands événements ou pour la tenue des élections.

Je tire également un coup de chapeau tout particulier aux membres du CCAS qui consacrent beaucoup de temps au bénéfice des plus défavorisés et de nos anciens. D'une façon générale et dans l'intérêt de tous, il est important que nous unissions nos forces pour Luzarches et pour ses habitants.

Le dossier « Burger King » a été l'occasion de montrer que nous sommes capables d'échanges de qualité (réunion publique) et de mettre en application des outils de démocratie locale qui permettent aux élus de prendre les décisions conformes à l'intérêt général. Je remercie à ce sujet toutes les personnes qui ont pris la peine de se déplacer pour donner leur avis.

Pour continuer sur des sujets positifs, je souhaite vous confirmer les principaux investissements que prévoit la municipalité pour cette année et les suivantes : après l'acquisition prévue pour ce printemps de la Maison Erik Satie et de la propriété Lavigne, le « city stade », à l'entrée Sud, devrait voir le jour vers la fin de l'année 2022, sous réserve de l'obtention des subventions correspondantes.

Par ailleurs, la municipalité a retenu pour son Contrat d'Aménagement Régional qui devrait se réaliser en 2023 et 2024, les quatre opérations suivantes :

- L'aménagement du Centre Technique Municipal, allée des Cerisiers,
- La réhabilitation et accès PMR du centre de Loisirs
- La réhabilitation du Champ de Foire avec l'aménagement d'un kiosque
- La réhabilitation de la Cavée Saint-Côme

Pour finir, je tiens à féliciter notre service communication pour la qualité de son travail : aidé par les élus, il assure une diffusion de l'actualité de la ville tant à travers le Bulletin d'Information Mensuel (BIM) qu'au moyen de la page Facebook « Ville de Luzarches », particulièrement réactive, de notre site internet « luzarches.net » et du Lusareca Le Mag.

Je vous rappelle que vous pouvez m'écrire à l'adresse mail suivante : michel.mansoux@luzarches.net ; je réponds à chaque courriel reçu.

Au plaisir de vous retrouver à l'occasion des prochains événements, je vous souhaite le meilleur pour les prochains mois pour vous et pour votre famille.

Michel Mansoux
Votre Maire.

Le sommaire

| | |
|--|------|
| Édito du Maire | p.04 |
| Cadre de Vie | |
| Travaux et Aménagements | p.06 |
| Eau potable : la SAUR remplace la SUEZ..... | p.07 |
| Vie Locale | |
| Commerces | p.08 |
| L'importance de Luzarches sur la ligne H..... | p.09 |
| Les marchés hebdomadaires de Luzarches..... | p.10 |
| Fête de Luzarches | p.11 |
| Rétrospective | p.12 |
| Projets et budget | p.14 |
| Environnement | |
| Défi Zéro Déchet : sept familles Luzarchoises s'engagent à faire évoluer leurs habitudes | p.16 |
| Culture | |
| Paul Andrysiak, une passion pour le piano..... | p.18 |
| L'Oreille en Verre célèbre les 400 ans de Molière..... | p.19 |
| Histoire et Patrimoine | |
| Benjamin Constant & Germaine de Staël : intellectuels et amants à Luzarches | p.20 |
| Emploi | |
| Vous souhaitez devenir assistant(e) maternel(le) ?..... | p.22 |
| Associations | p.23 |
| État-Civil et Agenda | p.24 |
| Tribunes d'expression libre | p.25 |





COEUR DE VILLE : LE PONÇAGE DES PAVÉS CONTINUE !

Les pavés du trottoir allant du 8 rue du Pontcel à l'angle de la rue Bonnet ont fini d'être poncés ! Le maire continue d'assurer ses fonctions en renonçant à ses indemnités légales. L'économie réalisée est utilisée chaque année pour raboter des secteurs pavés du centre-ville.



MOINS DE NUISANCES SONORES EN CŒUR DE VILLE

La municipalité a obtenu de la société Orange le remplacement de 4 plaques métalliques bruyantes. Ces dernières claquaient lorsque les véhicules roulaient dessus. Ces changements permettent ainsi de réduire le niveau des nuisances sonores en coeur de ville.



VERRE : FAVORISER LA COLLECTE À LUZARCHES

Afin de maximiser et faciliter la collecte puis le recyclage du verre dans notre commune, 5 nouveaux points de collecte ont été implantés : allée du Pays de France, allée des Cerisiers, allée de la Grenouillère, à l'entrée/sortie du hameau de Thimecourt, rue du Vieux Chemin de Paris.

Ces nouveaux containers permettront le tri et la collecte du verre dans des zones de Luzarches auparavant non-concernées car trop éloignées des bornes du centre-ville.



RUE MOANDA : LES NOUVEAUX IMMEUBLES SONT ACHEVÉS

Les travaux débutés il y a plusieurs années rue Moanda sont terminés. Les immeubles construits accueilleront prochainement de nouveaux Luzarchois. La circulation et la collecte des déchets ont repris leur cours.

EAU POTABLE : LA SAUR REMPLACE LA SUEZ



La SUEZ a disparu des factures d'eau de Luzarches. Depuis le 1er janvier 2022, la SAUR a pris le relais sur la distribution en eau potable de la ville.

À Luzarches, la gestion du réseau d'eau est assurée par le Syndicat Intercommunal d'Exploitation des Champs Captant d'Asnières-sur-Oise (SIECCAO). Son action s'étend sur 16 communes sur un territoire allant de Noisy-sur-Oise (Val d'Oise) à Mortefontaine (Oise).

La distribution de l'eau, anciennement déléguée à la SUEZ, a fait pour la première fois l'objet d'un contrat unique pour toutes les communes du SIECCAO. Deux sociétés ont soumissionné à ce marché public (Suez n'a pas soumissionné) : VEOLIA et la SAUR. Cette dernière a été retenue.

Qu'est-ce que cela change pour la ville ?

Ce nouveau contrat présente d'énormes avantages par rapport à l'ancien contrat SUEZ, notamment en matière de relevé des compteurs à distance (qui vont être généralisés). Mais le point

le plus important reste la recherche des fuites et la réduction de leur fréquence.

Dans ce sens, le contrat avec la SAUR prévoit le financement de l'entretien et du renouvellement régulier du réseau de distribution de la ville, mais aussi l'amélioration de ces installations. Un service non négligeable, tant pour des raisons écologiques que logistiques et techniques.

Et pour les Luzarchois ?

Le coût des prestations est globalement inchangé par rapport à la SUEZ. Il ne faut pas s'attendre à de grandes variations sur les prix de l'eau. À Luzarches, le prix de l'eau potable est estimé à 2,59 € par m³ d'eau (soit 310,40 € pour une consommation moyenne de 120 m³), et comprend une redevance pour le financement des travaux sur le réseau luzarchois. A ce prix de l'eau vient s'ajouter la redevance pour la collecte et le traitement des eaux usées (station d'épuration...) au profit du Sictueb à raison de 2,15 €/m³ d'eau et une redevance à l'agence de l'eau à hauteur de 0,65 € / m³, ces redevances étant soumis à TVA.

La facturation des prestations sera semestrielle. La première facture arrivera dans les boîtes aux lettres en juillet 2022 (votre compteur sera donc relevé en juin), puis la seconde en janvier 2023 (votre compteur sera donc relevé en décembre).

De plus, afin de répondre en toute circonstance à d'éventuelles questions ou besoins, des permanences sont assurées au village d'entreprise MORANTIN à Chaumontel les mardis, jeudis et vendredis et un service clients du lundi au vendredi de 8h à 18h. En cas d'incident, un numéro d'urgence est actif 7j/7 24h/24.

POUR INFO :

SAUR :

Village d'entreprise MORANTIN - Chemin de Coye - Chaumontel

Permanences : les mardis et vendredis de 9h à 12h30 et les jeudis de 14h à 18h

Service clients : 03 60 56 40 01

Numéro d'urgences : 03 60 56 40 09

Site internet : www.saur-sieccao.fr

DES TÉLÉCONSULTATIONS EN PHARMACIE



La pharmacie de Luzarches (8 rue du Pontcel) a investi dans une borne Medadom. Ces bornes facilitent l'accès à une consultation médicale et permettent en partie de pallier le manque de médecins en zones rurales. Elles permettent également aux médecins locaux de réduire leur surcharge de patients.

Ainsi, votre pharmacie pourra maintenant vous accueillir également pour des téléconsultations médicales.

Cette cabine vous garantit :

- Une vidéo-consultation avec un médecin généraliste inscrit à l'Ordre des Médecins, et d'obtenir une réponse en moyenne en 9 minutes.
- Un accès au compte rendu médical, et à d'autres documents, tels qu'une ordonnance digitale une fois la vidéo-consultation terminée.
- De bénéficier du tiers-payant. Le remboursement se fera selon les règles en vigueur de votre Assurance Maladie.



ACCORD PARFAIT : INSTALLATION DÉFINITIVE ET UNE DEVANTURE TOUTE NEUVE

Le salon de coiffure, sinistré à cause du péril imminent rue du Pontcel, a finalisé son installation au 6 rue Saint-Damien. La nouvelle devanture est terminée !



UN FUTUR SALON DE THÉ

Le restaurant "Zeralda" va ouvrir prochainement un salon de thé au 18 rue Charles de Gaulle.

Les locaux qui accueillait l'Office de Tourisme deviendront bientôt un véritable lieu de convivialité en plein cœur de ville !

TRAIN : L'IMPORTANCE DE LUZARCHES SUR LA LIGNE H

La gare de Luzarches est l'un des terminus de la ligne H du Transilien, ligne la plus fréquentée du réseau Transilien. Si certaines gares vont voir leurs offres de services diminuer, celle de Luzarches va quant à elle évoluer.

Interview de **Madame Zelda Crambert**, directrice des lignes H et K du Transilien.

Est-ce que la ligne H est très fréquentée ? Qu'en est-il de Luzarches ?

Tous les jours, nous faisons circuler 480 trains sur l'ensemble de la ligne H et nous transportons ainsi 260 000 voyageurs. Cela fait qu'à la fin de l'année nous avons transporté l'équivalent de l'ensemble de la population française sur la ligne H... Si l'on zoome sur Luzarches, chaque jour il y a 50 trains qui vont vers Luzarches ou en partent et qui transportent donc 330 000 voyageurs en un an.

Comment la ligne H va-t-elle évoluer dans les prochaines années ?

Nous constatons que les besoins de nos voyageurs évoluent. Ils sont de plus en plus portés vers le digital et ont envie d'être autonomes. 98% de notre clientèle est dotée d'un smartphone et l'utilise de manière tout à fait courante pour s'informer sur la circulation de nos trains mais aussi pour acheter un billet ou un abonnement navigo. Nous accompagnons donc ces évolutions. Nous y sommes attentifs. Nous mettons nos agents commerciaux en position de répondre à ces besoins. Pas nécessairement derrière un guichet mais plutôt en gare où il y a beaucoup de flux, afin d'accompagner les usagers. Nous avons aussi des services par téléphone pour pouvoir être contactés facilement.

POUR INFO :

Signature de la convention «Pôle gare»

Grâce à la convention «Pôle gare», Île-de-France Mobilité aidera la commune de Luzarches à hauteur de 100 000 euros maximum pour qu'elle réalise une étude portant sur :

- L'amélioration de l'intermodalité avec les lignes de bus en correspondance
- L'amélioration de l'offre de stationnement de rabattement du pôle
- L'amélioration du confort d'attente dans les différents espaces du pôle
- La qualité de l'information voyageur dans l'ensemble du pôle
- La mise en accessibilité complète du pôle
- L'organisation des accès piétons et vélos au pôle



Qu'en est-il de la gare de Luzarches ? Quelles nouveautés verrons-nous arriver ?

La gare de Luzarches est également au centre de nos préoccupations. Nous faisons évoluer les services en gare. Vous avez désormais sur le quai une borne d'information voyageur. Elle permet en cas d'urgence, grâce au bouton rouge, d'appeler des services de secours, ou d'obtenir des informations voyageurs au besoin en utilisant le bouton bleu. Ce dernier bouton vous permet d'entrer en contact avec un de nos agents commerciaux pour poser une question précise. Nous mettons également en place un numéro de téléphone, le 36 58, qui permet à n'importe quel usager d'appeler directement nos services depuis son téléphone.

Nous continuons également d'offrir un lieu d'attente confortable en gare, de sorte à ce qu'on puisse attendre tranquillement son train dans un espace chauffé. Nous prévoyons aussi d'organiser un atelier vélo. Cela a beaucoup de succès auprès de nos voyageurs.

Nous avons également à cœur de mettre en valeur le patrimoine culturel autour de Luzarches. Je pense notamment à l'abbaye de Royaumont. Nous allons donc installer prochainement une signalétique dédiée à l'abbaye, en gare de Luzarches.

Auriez-vous un message pour les Luzarchois ?

J'ai la chance d'être directrice de la ligne H. C'est une grande fierté car c'est une ligne qui dessert un territoire magnifique : le Val d'Oise, avec des communes magnifiques dont Luzarches. Alors n'hésitez pas à prendre le train pour aller explorer tous ces joyaux du Val d'Oise !

MARCHÉ DE LUZARCHES

Luzarches organise trois marchés hebdomadaires les mercredis, vendredis et dimanches matins, en cœur de ville. Un rendez-vous important pour des visiteurs souhaitant acheter des produits frais et locaux.

Sous l'impulsion de la municipalité, le marché de Luzarches gagne mois après mois en qualité et en fréquentation. À terme, l'objectif est de pouvoir accueillir de nouveaux commerçants le long de la rue Bonnet.

Chaque mercredis, vendredis et dimanches matins, vous pouvez d'ores et déjà retrouver dans notre cœur de ville, sous la halle (rue Charles de Gaulle) et sur la place du marché (rue Bonnet) :

Venez rencontrer nos commerçants locaux et découvrir la qualité et la fraîcheur de leurs produits !



Boucher



Rôtisserie



Poissonnier



Fromager



Primeurs

FÊTE DE LUZARCHES

DU 26 MAI AU 1^{ER} JUIN 2022

FÊTE DE LA VILLE : 2022 SERA UNE ANNÉE GOURMANDE !

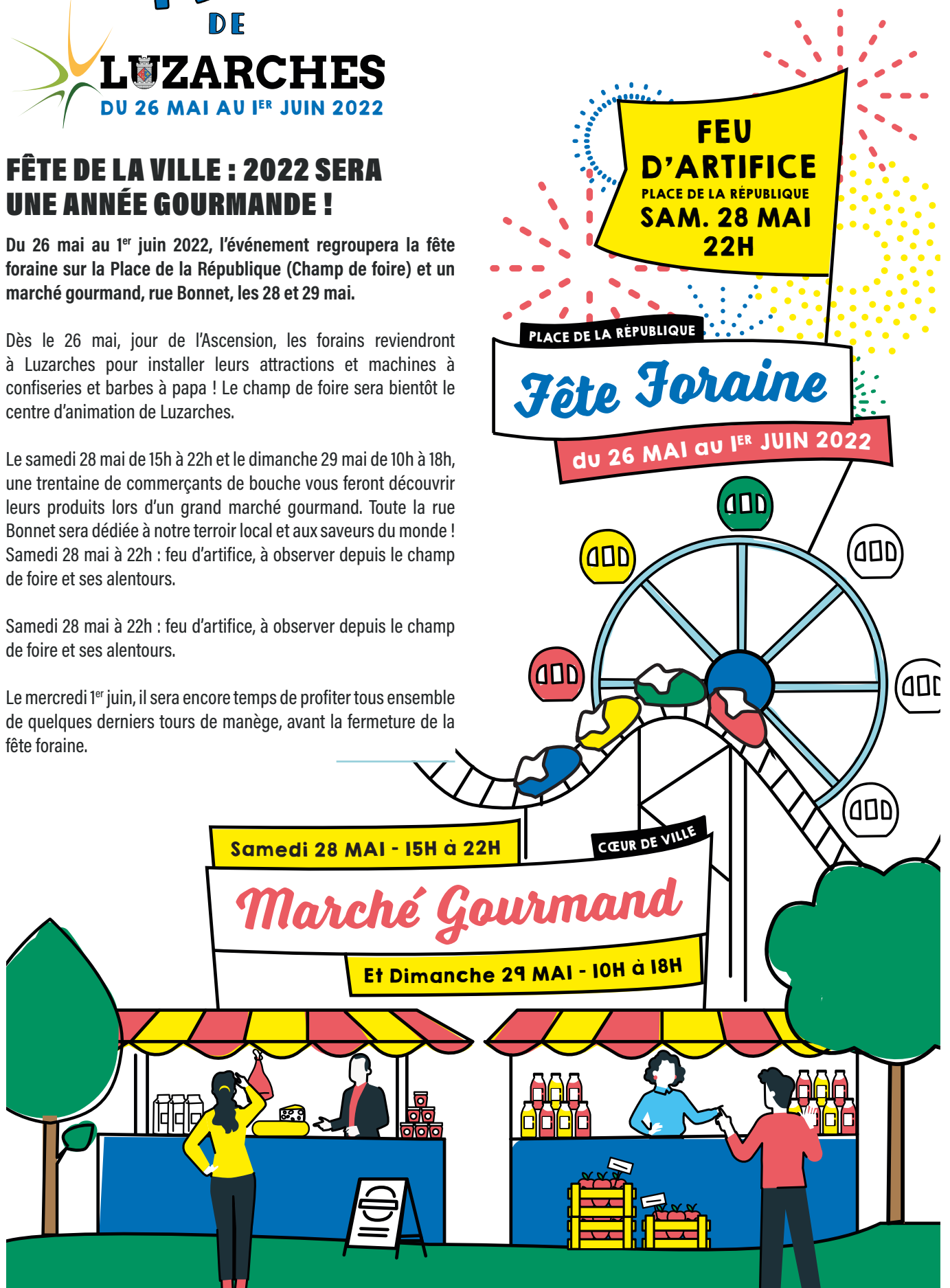
Du 26 mai au 1^{er} juin 2022, l'événement regroupera la fête foraine sur la Place de la République (Champ de foire) et un marché gourmand, rue Bonnet, les 28 et 29 mai.

Dès le 26 mai, jour de l'Ascension, les forains reviendront à Luzarches pour installer leurs attractions et machines à confiseries et barbes à papa ! Le champ de foire sera bientôt le centre d'animation de Luzarches.

Le samedi 28 mai de 15h à 22h et le dimanche 29 mai de 10h à 18h, une trentaine de commerçants de bouche vous feront découvrir leurs produits lors d'un grand marché gourmand. Toute la rue Bonnet sera dédiée à notre terroir local et aux saveurs du monde ! Samedi 28 mai à 22h : feu d'artifice, à observer depuis le champ de foire et ses alentours.

Samedi 28 mai à 22h : feu d'artifice, à observer depuis le champ de foire et ses alentours.

Le mercredi 1^{er} juin, il sera encore temps de profiter tous ensemble de quelques derniers tours de manège, avant la fermeture de la fête foraine.



Rétrospective

RETOURS SUR VOS ÉVÉNEMENTS





Distribution des colis pour nos aînés



Carnaval



Concert de l'école municipale de musique



Nettoyage de printemps



Collecte pour l'Ukraine



PROJETS ET BUDGET

Tandis que nous arrivons au tiers du mandat, les grands projets de la municipalité pour améliorer le cadre de vie des Luzarchois sont maintenant engagés.

Maîtriser les finances pour mener à bien les projets

L'encours de la dette au 1er janvier 2022 est de 1 791 000 € soit 364.62 € par habitant (4 912 habitants à Luzarches). Le ratio de désendettement est le quotient de l'encours de la dette (1791 000 €) au 31 décembre 2021 par la Capacité d'Autofinancement brute (363 000 € en 2021). A cette date, le ratio s'élève à 4,93 ans.

Deux nouveaux emprunts vont être contractés en 2022, l'un de 667 000 € pour acquérir la maison « Erik Satie » (ex bibliothèque) et l'autre de 1 467 000 € pour acquérir la propriété Lavigne (entre le

château de la Motte et le Parc du Château). Le taux d'intérêt fixe de ces deux emprunts est de 0,80 % et leur durée de remboursement de 20 ans. Il s'agit donc de conditions très intéressantes.

Sur la base d'une capacité d'autofinancement brute identique à celle de 2021 (363 000 €), le ratio de désendettement sera ainsi porté au maximum à un peu moins de 10 ans en 2023 pour un encours total de dette de 3 624 000 €. Il s'agit là de la crête du capital restant dû. Aucun autre emprunt n'est prévu pour la durée du mandat.

Ainsi, le capital restant dû baissera mécaniquement pour atteindre 2 613 000 € au 31 décembre 2025, valeur raisonnable et identique aux précédentes valeurs de fin de mandats.



Augmentation des fonds propres par la cession des actifs immobiliers sans vocation de service public

La commune n'a pas vocation à être gestionnaire immobilier, d'où la cession en 2021 de l'immeuble du 6 rue Saint-Damien pour 413 000 €, puis en 2022 celle de l'immeuble du 25 rue des Selliers à hauteur de 480 000 € puis de l'appartement au-dessus du « Bon Plant ». Il est prévu aussi de céder le local commercial de la place de la Gare à une profession de santé. Au 31 décembre 2021, le fonds de roulement de la commune de Luzarches atteignait 2 millions d'euros.

Les subventions d'investissement :

Chaque projet d'investissement fait systématiquement l'objet de demandes de subventions publiques, qui prennent parfois beaucoup de temps à obtenir, afin que la part à la charge de la Ville ne dépasse pas 20% à 30% des dépenses H.T.

Les principaux projets d'investissements du mandat:

- Le City-stade : prévu pour la fin de 2022 sous réserve de toutes les subventions nécessaires

- La maison « Erik Satie » : Ce bâtiment accueille déjà une partie de notre école de musique, sert de stockage pour notre école de danse et de différentes associations. La municipalité va y installer le Relais Jeunes Enfants et aménager à la place de la bibliothèque un « tiers lieu » composé de l'office de tourisme, d'une épicerie circuit court avec distributeur de fruits et légumes locaux, d'un espace de co-working et d'un repair-café.

- Propriété Lavigne : la municipalité prévoit de céder le manoir historique et la partie bordant l'allée du pays de France. Les 4 hectares restant seront utilisés essentiellement pour organiser nos manifestations extérieures dans un cadre bucolique, notamment LA MEDIEVALE. Il est également prévu, à long terme, la construction d'un bâtiment culturel (conservatoire des arts).

- Les quatre projets du Contrat d'Aménagement Régional lancé en 2022 :

- la réhabilitation et l'accès PMR du centre de loisirs rue des Selliers
- La requalification du champ de foire avec l'aménagement d'un kiosque
- la réhabilitation de la Cavée Saint-Côme
- l'aménagement du centre technique municipal allée des Cerisiers

- La ferme agro-écologique. Ce projet agricole et pédagogique est prévu dans le grand espace vert communal entre le parking du Cosec et la départementale, donc tout proche de l'école

élémentaire Louis Juvet. Une étude vient d'être lancée sous l'égide du Parc Naturel Régional.

- Enfin, citons l'aménagement d'un parking de 13 places devant le DOJO, une extension du parking de l'Ange côté ruelle Ginet à hauteur de 7 places et la création d'un nouveau parking d'une quinzaine de places rue Bonnet.

Les impôts locaux

Conformément à leurs engagements électoraux, les élus du groupe majoritaire "Luzarches pour vous" garantissent que les taux d'imposition restent inchangés. L'augmentation des impôts locaux est due uniquement à la revalorisation des valeurs locatives qui dépendent de l'inflation.

La maîtrise de la masse salariale des agents communaux

Le montant de la masse salariale demeure inférieur à 50% du montant du budget de fonctionnement tout en proposant à la population un centre de loisirs, une crèche et une école municipale de danse et de musique.

Bonne gestion des services à la population

Les tarifs des différents services à la population sont actualisés chaque année pour tenir compte de l'évolution des coûts : périscolaire, cimetière, cantine, écoles de musique et de danse. Les tarifs pour les non luzarchois continueront d'évoluer dans le sens de la prise en compte des coûts réels des services.

En bref

BUDGET PREVISIONNEL voté le 31 mars 2022, équilibré en dépenses et recettes sur les deux sections :

FONCTIONNEMENT dépenses et recettes : 6 041 944.00 €

INVESTISSEMENT dépenses et recettes : 5 459 249.00 €

POUR INFO :

Vous souhaitez consulter en détail le budget 2022 ?

Le document est accessible sur notre site internet : Luzarches.net > Ma Ville > Finances de la Ville > Budget primitif 2022

DÉFI ZÉRO DÉCHET : SEPT FAMILLES LUZARCHOISES S'ENGAGENT À FAIRE ÉVOLUER LEURS HABITUDES



Atelier autour du jardin écologique proposé par le SIGIDURS

Lancé en janvier 2022 par le SIGIDURS, le syndicat intercommunal de tri et collecte des déchets pour Luzarches, le « Défi Zéro Déchet » s'adresse à des familles qui se sont déclarées volontaires pour réduire leurs déchets.

Il faut tout d'abord partir d'un constat simple : sur le territoire d'action du SIGIDURS (soit 11 communes avoisinant Luzarches), un habitant produit à lui seul, en moyenne, 413 kg de déchets par an. C'est plus que la moyenne nationale : 354 kg par habitant en un an.

Le SIGIDURS a donc lancé en janvier 2022 le Défi Zéro Déchet. Objectif : accompagner pendant une période de 6 mois 11 foyers du territoire dans la réduction de leurs déchets et le changement de leurs habitudes de consommation. « *Ce Défi n'est pas une*

compétition mais une vraie démarche de prise de conscience et de modification de ses habitudes de consommation. » souligne le SIGIDURS. Sur les 11 familles retenues, 5 sont constituées d'enfants mineurs participant au défi et 7 résident à Luzarches. Certaines « *pratiquent déjà le compostage pour le jardin* » ou « *part[ent] de zéro mais s'y intéresse[nt]* ». L'idée de cette démarche est aussi d'échanger et proposer ses propres conseils et connaissances.

La première étape a consisté à peser régulièrement les déchets produits par les familles au cours du mois de février. Ordures ménagères et leurs emballages ainsi que les déchets papiers principalement, puis emballages en verre et leurs biodéchets (c'est-à-dire les déchets alimentaires et autres déchets naturels biodégradables) pour les foyers le souhaitant.



Visite des installations du SIGIDURS. © service communication-Sigidurs

Deuxième étape : sensibiliser. Le SIGIDURS a organisé une visite de son centre de tri des emballages et papiers ainsi que de son centre de valorisation énergétique à destination des ordures ménagères. Une immersion au cœur des déchets et leur traitement, qui a permis aux 11 familles de visualiser la quantité de déchets jetée, mais aussi le travail et l'importance que représente la tâche du tri et de la valorisation des ordures.

Désormais, place à l'action et au changement ! Depuis le mois de mars, le SIGIDURS anime différents ateliers et rencontres avec des professionnels afin de guider les familles participantes vers le zéro déchet. Jusqu'au mois de juin, de nombreuses thématiques vont être abordées, comme faire ses courses autrement pour réduire ses déchets, produire moins de déchets dans la cuisine, utiliser des produits de beauté et d'entretien zéro déchet, utiliser des produits d'hygiène menstruelle et infantile zéro déchet, ou encore trouver des alternatives à l'achat de produits neufs. Tout au long de cette dernière phase, les familles continueront de peser leurs ordures afin d'observer l'évolution du poids de leurs poubelles.

Toutes ces précieuses données collectées permettront de prouver l'efficacité de cette démarche lors du bilan final, au mois de juin prochain.

POUR INFO :

Vous êtes intéressé par le zéro déchet ?

Vous avez la possibilité de vous renseigner par vos propres moyens sur les thématiques suivantes :

- Faire ses courses autrement pour réduire ses déchets
- Produire moins de déchets dans la cuisine
- Utiliser des produits de beauté et d'entretien zéro déchet
- Utiliser des produits d'hygiène menstruelle et infantile zéro déchet
- Trouver des alternatives à l'achat de produits neufs

Vous pouvez aussi consulter le site internet du SIGIDURS : sigidurs.fr

PAUL ANDRYSIAK : UNE PASSION POUR LE PIANO



Paul est un jeune pianiste de l'école municipale de musique de Luzarches. Aujourd'hui, l'adolescent de 17 ans espère devenir musicien professionnel. Il entretient avec la musique une étroite relation depuis son plus jeune âge.

« Cela me vient de mon père. Il faisait de la guitare, de la basse et de la batterie. La musique a toujours été présente chez moi. Dès ma naissance je baignais déjà dedans finalement. »

Tout petit déjà, les parents de Paul l'inscrivent lui et sa sœur, Lou, à l'éveil musical dans un conservatoire à Chantilly. « C'était obligatoire. On trouvait qu'avoir une pratique musicale était important. Autre le sport etc... c'est aussi un univers à explorer, une corde à avoir à son arc. » déclare Virginie, sa mère. Il y découvre le clavecin à l'âge de 5 ans. Au bout d'un an, Paul s'en lasse. Cela ne l'intéresse pas.

Quelques années plus tard, sa sœur quitte Chantilly pour l'école municipale de musique de Luzarches. À la maison, Paul la regarde s'entraîner sur le petit synthé (piano électrique) de la famille. Avec à peine quatre octaves (29 touches), ce petit synthé a réveillé chez Paul une envie d'apprendre la musique et le piano. « Il y avait des morceaux pré-enregistrés et les touches à jouer défilaient sur un petit écran. Il suffisait de suivre. C'est comme ça que j'ai appris au début. C'était ludique et j'apprenais vite. ». Paul s'amuse quelques temps avec ce synthé. Puis à ses 10 ans, ses parents l'inscrivent donc à l'école municipale de musique de Luzarches. Il y rencontre Yoko, sa nouvelle professeure de piano.

Sept ans que Paul apprend le piano et la musique à Luzarches désormais. Il y consacre de plus en plus de temps. « Je me mets devant mon piano comme si c'était un travail, des devoirs. Mais une fois lancé, j'y prends énormément de plaisir. De plus en plus même. Au début, on est plus crispé. On pense à toutes les notes, on force sur les mains... Puis ensuite ça devient de plus en plus naturel. ».

Aujourd'hui la musique est une passion chez Paul. Mais il s'en est rendu compte que tardivement. « C'est né pendant le confinement... Je me suis mis à jouer beaucoup plus. Aujourd'hui je sais que je veux en faire mon métier. Pourtant avant je n'y pensais même pas. Cela a eu du bon finalement ! » s'amuse-t-il.

Désormais, Paul essaie donc de mettre toutes les chances de son côté. « Aujourd'hui il y passe deux ou trois heures en plus de ses devoirs et le week-end encore davantage. Il met même son réveil pour travailler le matin. » souligne Virginie. Actuellement en terminale, Paul doit annoncer ses vœux d'orientation très prochainement. Malgré le peu d'informations disponibles au lycée sur les filières musicales, Paul a déjà quelques idées. Le jeune homme choisira une formation en musicologie à la Sorbonne, ou ira vers une filière plus classique en continuant de prendre des cours de musique au conservatoire. « On nous dit qu'il joue bien... Il y a sûrement quelque chose à faire ! De toute façon, je pense qu'il n'a pas trop envie de s'enfermer à l'université. Il a besoin de musique. » précise Virginie. Une idée encouragée par Yoko, sa professeure de piano : « C'est un élève qui a certaines prédispositions, c'est évident. Mais c'est sa motivation qui a été le moteur de ses progrès. Il est ambitieux et a le goût des défis : jeune, il aimait déjà les morceaux brillants et techniquement exigeants. Il est également très sensible aux nuances et aux couleurs sonores. ».

À l'école municipale de musique de Luzarches, Yoko met donc tout en œuvre pour aider son élève. Les cours de Paul ont évolué. Le répertoire de travail s'est élargi à Chopin ou encore Debussy, et l'enseignante compte bien apprendre à son élève des morceaux de plus en plus techniques. Cela est loin de déplaire à Paul : « Elle a dit qu'il n'y a pas de secret de toute façon... Mais elle m'encourage, me félicite, me pousse... C'est important pour moi. Cela me motive. ». « Je souhaite vraiment lui apporter un soutien musical pour qu'il puisse rejoindre un établissement de plus grande échelle. Peut-être le Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) de Paris. » ajoute Yoko.

Un jeune homme sérieux, motivé, passionné, entouré de proches qui l'aident et le soutiennent. Paul a aujourd'hui toutes les cartes en mains pour que cette vocation née à Luzarches le rende heureux.

L'OREILLE EN VERRE CÉLÈBRE LES 400 ANS DE MOLIÈRE



Les comédiens de l'Oreille en Verre, lors d'une représentation

L'association de théâtre de l'Oreille en Verre est à l'honneur grâce à la Communauté de communes Carnelle Pays-de-France, dans 9 communes de l'intercommunalité.

Pour fêter les 400 ans de la naissance de Molière, la Communauté de communes Carnelle Pays de France a offert aux écoliers et collégiens 20 représentations du spectacle « Les Sérieux Ridicules », d'après Molière, par L'Oreille en Verre, compagnie théâtrale implantée à Luzarches depuis 2018.

Plus de 2 100 élèves de la communauté de communes Carnelle pays de France ont pu assister aux représentations à Montsoul, Viarmes, Luzarches, Saint Martin du Tertre, Chaumontel, Baillet en France, Maffliers, Asnières sur Oise et Belloy en France.

Le spectacle « Les Sérieux Ridicules » réunit les scènes les plus farceuses de Molière... du « Médecin Malgré Lui » à « L'Avare », en passant par « Le Bourgeois Gentilhomme » et « Le Malade Imaginaire » jouées par les comédiens de la Compagnie, Victor BIANCO, Claire ASTOR et Maxime CHRISTIAEN.

En fin de spectacle, un échange a eu lieu entre les comédiens et les élèves autour de Molière et plus globalement sur le spectacle vivant.

Ce spectacle sera donné une dernière fois à Luzarches lors des Journée Européennes du Patrimoine, le 17 septembre à la bibliothèque intercommunale Carnelle Pays-de-France (Château de la Motte).

POUR INFO :

Prochaines sorties culturelles proposées par l'Oreille en Verre

Samedi 2 juillet 2022 - Salle Blanche Montel - Entrée libre

15h : Théâtres - Tous en Scènes
Pour enfants et adolescents

20h30 : Théâtre - Courteline - Tardieu, par les élèves de la compagnie
Pour tous

FESTIVAL « UN TEMPS POUR ELLES »



Le 18 juin 2022, l'église de Luzarches accueillera le festival musical « Un temps pour Elles », pour un concert exceptionnel de piano quatre mains par deux grandes interprètes.

Le festival « Un Temps pour Elles » est un événement culturel majeur et itinérant à travers les grands sites patrimoniaux du Val d'Oise. Cette année l'église de Luzarches a été choisie pour accueillir le festival et propose pour cette première un exceptionnel concert de piano à quatre mains, autour des Mille et Une Nuits.

Si tout le monde connaît Mozart ou Beethoven, ce festival fait le choix de mettre en lumière des compositrices injustement évincées de l'histoire de la musique. Sous les doigts des deux brillantes pianistes Célimène Daudet et Laurianne Corneille l'église résonnera aux sons des musiques romantiques et impressionnistes.

Une masterclass ouverte au public sera donné aux élèves pianistes de l'école municipale de musique de Luzarches à 15h dans l'église ce même jour.

GERMAINE DE STAËL & BENJAMIN CONSTANT : INTELLECTUELS ET AMANTS À LUZARCHES

À une époque où fusent de nouveaux débats sur la démocratie et l'organisation de la société française, Germaine de Staël et Benjamin Constant animaient ensemble la vie intellectuelle française depuis Luzarches, pendant un temps.

À Luzarches, se trouve à l'écart du centre-ville le petit hameau d'Hérivaux et son château. Voisin des ruines de l'ancienne abbaye d'Hérivaux, et visible au loin dès l'entrée du vallon, ce dernier attire le regard des promeneurs. La grande bâtisse siège au milieu d'un vaste parc, entouré par les bois. Aujourd'hui, le château est divisé en plusieurs appartements luxueux, mais de 1795 à 1801, le domaine est la propriété de Benjamin Constant. Homme politique et écrivain reconnu, il y reçoit son amante Germaine de Staël, écrivaine et femme de forte influence. À cette époque, Luzarches devient un lieu de réflexion et de passion pour ce couple à la fois intellectuel, politique et révolutionnaire.

DEUX ESPRITS ÉCLAIRÉS

Benjamin Constant naît le 25 octobre 1767 à Lausanne, en Suisse. Son père, Juste Constant, est officier au service de la Hollande. Benjamin est déjà très tôt un enfant s'intéressant à tout et amoureux de lecture. Il se forme surtout en autodidacte. À 13 ans, son père l'emmène à Oxford dans une université allemande. Plus tard, à Edimbourg, Benjamin entre dans un cercle de jeunes intellectuels et continue d'affûter son esprit et sa pensée, avant de terminer son instruction à Paris. Il est séduit par les idées de Rousseau, Montesquieu, et devient rapidement un adepte et défenseur des idées des Lumières.

En 1788, arrivé en Prusse, il devient chambellan du duc de Brunswick grâce à son père. Il épouse un an plus tard Wilhelmine Von Gramm, lui offrant par la même occasion une place à la cour de Brunswick.

Germaine de Staël naît le 22 avril 1766 à Paris. Elle est la fille de Jacques Necker et Suzanne Curchod. Sa mère se charge entièrement de son éducation et lui enseigne les langues anciennes, la littérature, la musique. Elle intègre dès ses cinq ans le salon (lieu d'échange pour les intellectuels) de sa mère, où elle y rencontre savants, philosophes, artistes, poètes... La jeune fille évolue au milieu des plus grands esprits de l'époque. Son père lui apprend plus tard les rouages de la politique. Germaine devient elle aussi une jeune intellectuelle et se met notamment à écrire un essai sur Jean-Jacques Rousseau, dont elle admire la pensée.

Comme toute jeune fille de famille aisée de l'époque, ses parents lui arrangent un mariage pour lui trouver une bonne situation. Elle est donc mariée au baron de Staël, ambassadeur de Suède à Paris, en 1786. La jeune femme entre ainsi dans la noblesse et se trouve une place de choix dans les sphères politiques françaises. Elle ouvre



Germaine de Staël & Benjamin Constant

elle aussi un salon de parole avec lequel elle construit sa réputation et son influence. La jeune femme devient notamment amie avec Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord (communément appelé « Talleyrand »). Son père, Jacques Necker, est quant à lui nommé ministre des finances par Louis XVI le 26 août 1788.

RÉVOLUTIONNAIRES

Lorsque la Révolution éclate en France, Germaine est aux premières loges. Elle souhaite l'instauration d'une monarchie constitutionnelle et célèbre la prise de la Bastille, l'abolition des privilèges puis la Déclaration des Droits de l'Homme.

Au cours de l'année 1790, Germaine accueille dans son salon parisien politiques et intellectuels afin d'échanger et penser sur la situation du pays, et affiche ses idées politiques du côté des modérés (ceux souhaitant une monarchie constitutionnelle). Forte de son influence, elle réussit à faire nommer Louis de Narbonne-Lara, qui est aussi son amant, ministre de la guerre en 1791. Elle lui écrit ses discours jusqu'à son renvoi du gouvernement en 1792.

Tandis que la situation s'envenime, Germaine de Staël fait s'évader Narbonne et Talleyrand vers l'Angleterre. Elle est plus tard arrêtée alors qu'elle tente de s'enfuir, puis présentée au tribunal devant Robespierre. Sa réputation et son influence la sauvent. Germaine fuit dans son château de Coppet en Suisse, au bord du Lac Léman.

Benjamin Constant observe quant à lui les événements, depuis la cour de Brunswick, avec la plus grande attention. Il ne cache pas son attachement aux idées neuves des Lumières et aux révolutionnaires Français, ce qui est loin de le rendre populaire. Il écrit d'ailleurs « *J'aime la fourche et la fureur qui renversent les châteaux-forts, détruisent les titres et autres sottises de cette espèce et mettent sur un pied d'égalité toutes les rêveries religieuses.* » Cette sympathie devient encore plus fâcheuse pour lui lorsque le duc de Brunswick, alors chef de l'armée Prussienne, lance un ultimatum aux révolutionnaires en menaçant d'envahir la France avec l'aide de l'Autriche s'il est fait violence à Louis XVI. Sa situation devient de plus en plus compliquée. En 1794, alors divorcé de sa femme, il quitte la Prusse pour s'installer chez sa cousine, en Suisse, au bord du Lac Léman, tout près du château de Coppet...

AMANTS

Le 18 septembre 1794, Germaine est invitée chez la cousine de Benjamin. Ils se rencontrent. Lui tombe immédiatement amoureux, séduit par l'intelligence et l'esprit de Germaine, et par son physique original. Elle, est tout de suite subjuguée par l'intellect de Benjamin, mais ne le trouve pas à son goût physiquement. Chacun dira de l'autre : « *Ce gringalet aux cheveux roux, n'est pas très beau, mais quel esprit !* » « *J'ai devant moi, une femme comme je n'en ai jamais vue. Elle fait preuve d'un esprit le plus étendu qui n'ait jamais appartenu à aucune femme et peut-être à aucun homme.* »

Néanmoins, Germaine recherche la compagnie de Benjamin. Coppet est bien loin de l'effervescence intellectuelle parisienne, et elle retrouve chez Benjamin un esprit à la mesure du sien pour discuter et échanger. Elle finit par l'inviter à séjourner à Coppet. Ils écrivent ensemble. Une grande complicité intellectuelle naît entre eux puis se consacre en amour. Ils deviennent amants en 1795 et retournent ensemble à Paris grâce aux relations de Benjamin. Séjour qui n'est que de courte durée pour Germaine. Suspectée d'être favorable aux Royalistes, elle est chassée de Paris et forcée à retourner en Suisse. Benjamin met tout en œuvre pour qu'elle puisse revenir et vivre son amour avec elle, en France. C'est ainsi qu'il fait l'acquisition du domaine d'Hérivaux en 1796. À l'époque le domaine est constitué d'une abbatale et des bâtiments de vie. Il fait tout raser (et sera d'ailleurs très mal vu par les Luzarchois suite à cela), ne gardant que l'aile droite du bâtiment, puis fait aménager les jardins. En faisant jouer ses relations, il réussit à faire revenir Germaine en France, mais elle doit rester loin de Paris. Hérivaux est donc parfait. Elle s'installe à Hérivaux en janvier 1797 et accouche d'Albertine, leur fille, le 8 juin de la même année. Elle part ensuite s'installer à Saint-Ouen, car elle n'apprécie pas Hérivaux qu'elle trouve trop isolé.

DEUX PRÉCURSEURS

Benjamin commence sa carrière politique à Luzarches. Il devient agent municipal (conseiller municipal de l'époque) puis président du canton en décembre 1797. À cette époque, le canton est sous le regard attentif du Directoire. Le curé de Luzarches, un certain François Augustin Oudaille, est suspecté depuis plusieurs années de promouvoir des idées royalistes dans la région. Plusieurs Luzarchois en témoignent. Benjamin demande son éloignement sans qu'il ne lui soit fait violence. Le gouvernement ira plus loin : Oudaille est arrêté et déporté au bagne, en Guyane.

1799, Napoléon Bonaparte renverse le Directoire, crée le Consulat et prend le pouvoir. Grâce à son influence et ses relations, Germaine fait nommer Benjamin au Tribunat, une nouvelle institution tout juste créée par Napoléon. Les deux amants écrivent ensemble le premier discours de Benjamin. Ensemble, ils critiquent le nouveau régime en place. Napoléon rend Germaine responsable de ce discours et la condamne à dix ans d'exil. Elle retourne alors à Coppet et ouvre un salon où elle regroupe les plus grands intellectuels Européens. Benjamin est placé dans l'opposition. Plus tard, en 1802, le mandat de Benjamin n'est pas reconduit. Il est exclu du Tribunat. Napoléon se méfie de Germaine tout comme de Benjamin. Tous deux affichent

depuis des années leur soutien à la liberté de la presse et défendent la pluralité des idées en politique, ce qui est très précurseur pour l'époque. De plus, l'influence que Germaine possède à Paris déplaît beaucoup au nouveau Consul.

En 1802, Germaine écrit « *Delphine* » livre dans lequel elle raconte la liberté des sentiments, se moque du regard de la société, prône le divorce et une vie sans religion. Le livre fait scandale. En 1803, Benjamin écrit « *Amélie et Germaine* » puis « *Adolphe* » en 1806, dans lesquels il décrit sa relation compliquée avec Germaine et y dévoile des sentiments exacerbés, sujet peu abordé par la littérature de l'époque. Germaine continue d'écrire en 1807 et publie « *Corinne ou l'Italie* ». Elle raconte l'histoire d'une héroïne féministe avant l'heure, plongée dans un récit d'amour où se déchaînent les passions. Une œuvre profondément romantique, alors que le Romantisme ne s'installe dans la littérature française qu'à partir de 1815.

Benjamin met fin à leur aventure en 1808, alors qu'il se remarie. Ils continuent néanmoins à penser et débattre ensemble. Tous deux restent amis et échangent des lettres chaque semaine.

En 1814, Benjamin écrit « *De l'esprit de conquête et de l'usurpation* », nouveau pamphlet à charge contre Napoléon, qu'il soutient pourtant en 1815 lors des Cent-Jours.

Germaine décède en 1817 à l'âge de 51 ans. Benjamin continue de défendre leurs idées communes. De 1819 à 1822, il est député de la Sarthe sous Louis XVIII, député de Paris de 1824 à 1827, puis député du Bas-Rhin à partir de 1827 sous Charles X, et rédige de nombreux discours contre la traite des Noirs et en faveur de la liberté de la presse et des libertés individuelles (des concepts qu'il défendait avec Germaine, et qui ne seront mis en application que bien plus tard sous la IIIème République, à partir de 1870). Il est nommé Président du Conseil cette même année, avant de décéder le 8 décembre, honoré par des funérailles nationales.

POUR PLUS D'INFOS :



Un grand merci à **Madame Isabelle Joz-Roland** pour l'aide apportée dans l'écriture de cet article. Écrivaine et agrégée d'histoire, elle a écrit sept romans historiques qui ont pour cadre notre région des bords de l'Oise. Ses livres sont en vente à la librairie de Lamorlaye, au bureau d'information touristique de Luzarches ou sur le site de la FNAC.

Si vous souhaitez en apprendre davantage sur Benjamin Constant et Germaine de Staël, nous vous invitons à découvrir son livre « *Germaine de Staël & Benjamin Constant, de l'esprit amoureux* ».

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR ASSISTANT(E) MATERNEL(LE) ?



De plus en plus de parents font appel à un(e) assistant(e) maternel(le). La profession se développe et évolue à Luzarches : en complément du Relais Petite Enfance qui fonctionne depuis de nombreuses années, l'association Luz'Assmat a été créée l'an dernier.

Il faut d'abord obtenir l'agrément

Avant d'accueillir un enfant, vous devez obligatoirement avoir été agréé(e) par le Président du Conseil Départemental après avis des services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI). Cet agrément reconnaît votre statut professionnel.

À Luzarches, 23 assistant(e)s maternel(le)s sont déjà agréé(e)s par le département (la liste et leurs coordonnées sont disponibles sur le site internet Luzarches.net). Alors pourquoi pas vous ?

Cet agrément vous permet d'accueillir à votre domicile jusqu'à quatre enfants mineurs, généralement âgés de moins de six ans.

Puis suivre une formation obligatoire

Une fois votre agrément obtenu, vous devez suivre une formation d'une durée de cent vingt heures, dont soixante doivent obligatoirement être réalisées avant l'accueil du premier enfant. Les soixante heures restantes peuvent être effectuées dans les deux ans qui suivent ce premier accueil.

La CAF vous aide à améliorer votre habitat

Afin de proposer aux enfants un meilleur cadre d'accueil, la CAF peut vous accorder des prêts à taux 0 de 10 000 € maximum, que vous soyez déjà agréé ou en cours d'agrément.

La demande est à effectuer auprès de votre CAF après avoir sollicité l'avis des services de la Protection Maternelle et Infantile.

Si vous venez d'entrer dans la profession, une prime à l'installation peut également vous être versée. Le montant varie de 300 à 600 € en fonction de votre dossier.

À Luzarches : des lieux de rencontres pour les professionnels de l'enfance et les parents

La commune abrite au 4 rue de la Liberté le Relais Petite Enfance (anciennement Relais des Assistantes Maternelles) de la Communauté de Communes Carnelles Pays-de-France. Ce relais est ouvert aux parents ayant besoin de renseignements pour trouver un(e) assistant(e) maternel(le), mais aussi aux assistant(e)s agréé(e)s pour rencontrer et échanger avec d'autres professionnels de la petite enfance.

L'association Luz'Assmat a également été créée récemment par un regroupement d'assistantes maternelles. Son but est de promouvoir la profession. L'association prévoit également des rendez-vous les lundis et mardis à la salle de l'Âge d'Or afin de faire rencontrer les enfants gardés autour de jeux collectifs mais aussi des activités ludiques, manuelles et éducatives.

POUR PLUS D'INFOS :

Sites internet :
monenfant.fr > Je suis un professionnel
Luzarches.net > Assistantes Maternelles agréées par le département

À Luzarches :
Relais Petite Enfance :
n.boucher@c3pf.fr ou 06 70 14 59 70

L'association Luz'Assmat :
luzassmat@gmail.com ou 06 51 84 38 20

BEHORSES



On ne peut pas acheter le bonheur mais on peut faire du poney et c'est presque pareil !

Nous avons à cœur de vous faire rentrer dans l'univers merveilleux des chevaux et de vous apprendre à les

écouter pour développer la relation la plus saine et réelle possible avec eux.

Nous avons pour but de vous sensibiliser au comportement du cheval et nous vous aiderons à mieux comprendre leur nature et leur environnement.

Au programme ? Du plaisir, du plaisir et encore du plaisir ! Un cadre féérique pour un dépaysement garanti ! Balade à cheval ou séance en carrière, montée ou à pieds, débutants ou avertis, des baptêmes de poneys pour les plus petits ! Les portes des écuries vous sont aussi ouvertes pour le plaisir de venir nous voir, de donner à manger aux chevaux, ou de simplement passer un peu de temps avec eux ! Le meilleur moyen de couper avec votre quotidien.

Rejoignez-nous dans cette grande aventure, à la fois humaine et équine, toute l'association Behorses vous attends route d'Hérivaux à Luzarches !

Pour tous renseignements :
Appelez Mélanie au 06 48 17 29 66

LES BUTINEUSES



Nous sommes un collectif de femmes et d'hommes (professionnels ou passionnés) réunis autour d'une même dynamique : se réunir, partager et transmettre nos savoirs faire/être et nos valeurs.

Nous proposons un programme annuel de conférences et d'ateliers pratiques à destination du public qui se déroulent les samedis et dimanches.

Nous abordons des thématiques diverses en lien avec le bien-être, le développement personnel, la créativité, l'artistique, la sensibilisation à la protection et la préservation de l'environnement. Mais chut, un peu de mystère !

Venez vite nous rejoindre en adhérant à l'association, on a hâte de vous rencontrer !

Contacts : s.dautier@orange.fr ou 06 22 56 62 55

ODV



L'acronyme ODV reflète les valeurs que nous voulons promouvoir « Observantia et Diversitas Victoriae sunt » qui se traduit par : « Le respect et la diversité sont une victoire ».

Dans un premier temps à court terme, l'association a pour but de rassembler des personnes de tout âge et de toute origine ayant une passion plus ou moins dévorante pour l'univers d'Internet et des jeux vidéo. Par notre expérience sur les jeux-vidéos, l'audiovisuel ou les réseaux sociaux, nous avons comme ambition de fournir aux membres un cadre mettant l'accent sur le fair-play, la tolérance et les sensibiliser aux différents excès et dangers auxquels ils peuvent être confrontés. Nous souhaitons également nous promouvoir grâce aux différents réseaux de diffusion directs ainsi qu'aux réseaux sociaux dans le but de faire grandir notre communauté et nos différents partenaires.

Dans un deuxième temps à long terme, nous espérons posséder des locaux pour notre administration, mais aussi pour l'organisation de rassemblement « vie réelle » entre nos différents membres pour permettre de mieux nous connaître, de partager plus facilement nos différentes expériences et proposer un service d'information et de prévention à toute personne en faisant la demande. Aussi, nous aimerions participer à certains grands événements comme « Paris Games Week », « Paris Mangas » ou encore « Geek Touch ». Dans un futur plus lointain et si la demande est présente, nous pourrions créer un cadre pour différentes équipes compétitives sur les jeux demandés. Ceci permettrait une visibilité plus importante encore que celle que nous possédons déjà. Nous aimerions contacter différentes entreprises pour parvenir à conclure certains partenariats ou contrats de sponsoring afin d'obtenir le matériel nécessaire au bon fonctionnement de notre projet.

Nous pensons également que la prévention est importante, aussi, il serait intéressant d'intervenir en milieu scolaire pour sensibiliser les plus jeunes à adopter un esprit critique, une hygiène de vie correcte et leur apprendre à faire face aux différents dangers qu'ils pourraient rencontrer. Nous sommes un collectif de femmes et d'hommes (professionnels ou passionnés) réunis autour d'une même dynamique : se réunir, partager et transmettre nos savoirs faire/être et nos valeurs.

Contact : associationodv@gmail.com

ÉTAT CIVIL

MARIAGE - ILS SE SONT DIT OUI :

KISSOON Pravish Singh et SOOWAMBER Henshna

PACS :

LEOBON Virginie et SARAZIN Cédric

BELAIR Romane et PEREIRA DE CASTRO Matthieu

NAVET Lucie et CAMMAS Pierre

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

05.11.2021 - Guy PEYRAT

13.12.2021 - Henri BEN-HAMMOU

23.12.2021 - Christine TELLESCHI

20.02.2022 - Jérôme LESUR

NAISSANCE :

17.12.2021

Bienvenue à Mathis HENRIQUES

04.02.2022

Bienvenue à Viggo YADI

10.02.2022

Bienvenue à Adriana DE MORAIS

À VOS AGENDAS

AVRIL

- 16 : Chasse aux oeufs de Pâques - 15h - Parc de la propriété Lavigne

MAI

- 8 : Armistice de la Seconde Guerre mondiale

- 15 : Exposition de voitures anciennes - 9h à 18h - Place de la République

- 16 : Printemps des Poètes - À partir de 11h - Château de la Motte

- 22 : Spectacle de fin d'année de l'école municipale de musique - 16h - Salle Blanche Montel

- 22 : Course à pied "La Luzarchoise" - 9h - Stade municipal

- 24 : Visite commentée de l'église St-Côme et St-Damien

- 15h - Rendez-vous sur le parvis, rue François de Ganay

- 27 : Fête des voisins

- 26 mai au 1^{er} juin : Fête foraine - Place de la République

- 28 et 29 : Marché gourmand - 18h à 22h et 10h à 18h - rue Bonnet

JUIN

- 12 : Premier tour des élections législatives - Salle Blanche Montel

- 18 : Festival "Un temps pour elle" - 20h30 - Concert à l'église St-Côme et St-Damien

- 19 : Second tour des élections législatives - Salle Blanche Montel

- 21 : Fête de la Musique - 19h - Cœur de ville

- 24 au 26 : Gala de l'école municipale de danse - Salle Blanche Montel

CONTACTS

Le Maire, Michel MANSOUX : michel.mansoux@luzarches.net

Services techniques : secretariat.technique@luzarches.net

Service urbanisme (sur rdv uniquement) :

urbanisme@luzarches.net

Services à la population (état-civil, cimetière, élection...) :

mairiedeluzarches@luzarches.net / 01.30.29.54.54

Service scolaire (espace Luzarches, rue des selliers) : service.scolaire@luzarches.net / 01.34.71.27.61

Conseil Municipal des Jeunes :

conseilmunicipaldesjeunes@luzarches.net

Conseil des sages : conseildessages@luzarches.net

Police Municipale (de 7h à 01h, 7 jours sur 7) : 06.89.13.61.68



GRUPE MAJORITAIRE « LUZARCHES POUR VOUS »

Chères Luzarchoises, Chers Luzarchois,

La majorité municipale a proposé au cours du Conseil Municipal du 31 mars 2022 de baptiser du nom de « Bernard Messéant » le giratoire situé route des Bruyères, derrière la gare, qui donne accès à l'avenue de la Fosse Chapon. Bien entendu, cette proposition a été faite suite à l'accord de M. Guillaume Messéant, petit-fils de Bernard, qui habite juste à côté, dans l'ancienne demeure de son grand-père.

Bernard Messéant a été maire de Luzarches de 1977 à 2001, soit 24 ans ; Il a été Conseiller Général du canton de Luzarches de 1987 à son décès en 2005 et vice-président du Conseil Général.

Bernard Messéant a été d'abord à l'initiative en faveur de la construction du lycée de Luzarches, laquelle a finalement abouti quelques années plus tard. Sous ses 4 mandats, la ville s'est vraiment développée et avec elle les infrastructures dont nous profitons aujourd'hui : Salle Blanche Montel, Gymnase, Ecole Maternelle Louis Jouve, rénovation complète de la mairie, pour ne citer que celles-ci. Sous ses mandats, la culture et la vie associative se sont énormément développées.

Gilles Bondoux | Conseiller municipal délégué à la communication et aux ressources humaines | Contact : luzarchespourvous@gmail.com

GRUPE D'OPPOSITION « LUZARCHES 20.26 »

Nous regrettons fortement d'avoir appris par un collectif d'habitants fin janvier, le projet d'implantation d'un Burger King juste à côté du Carrefour Market. Ce Permis, que la Mairie nous a caché, a été déposé le 29 octobre. Le Maire a reconnu (tardivement) qu'il serait fort impactant pour le quotidien des habitants du clos du Pontcel, alors pourquoi organiser une consultation sur un sujet qui n'est pas d'intérêt général et hors de tout cadre légal ? Le courage politique aurait été de refuser immédiatement ce PC et d'expliquer que le lieu n'était pas adapté.

Notre commune va-t-elle répondre aux critères du jury des Villes et villages fleuris ? Que fait la majorité pour conserver la première fleur, elle qui met en avant le label dans les offres d'emplois, indiquant même qu'elle vise l'obtention d'une seconde fleur ? Où en est-on des nouvelles plantations plus écologiques, des circuits courts ou encore des nouveaux événements pour l'environnement ? Pour le savoir et pour en discuter avec la majorité, encore faudrait-il que la commission Développement durable se réunisse !

Côté finances, là aussi un bilan très moyen : la situation se dégrade sans pour autant plus de service à la population ni de réalisations concrètes. Alors que la hausse des valeurs locatives devrait permettre d'améliorer le résultat de nos finances, l'augmentation des dépenses de fonctionnement permet juste de conserver un niveau moyen. Le doublement de la dette communale (de 1 800 k€ en 2021 à 3 600 k€ en 2022) va peser sur nos marges de manœuvre. La multitude de transactions immobilières engagées depuis 2 ans mobilise beaucoup de ressources financières et bloque les investissements indispensables à notre Commune, notamment pour nos voiries et bâtiments.

Tous les projets présentés depuis 2 ans restent au point mort malgré les déclarations d'intention. Même le city stade initié en 2019 est reporté au mieux en 2024 !

Contact : luzarches2026@gmail.com

ÉLUE INDÉPENDANTE

AVIS DE RECHERCHE

Huit voire neuf conseillers municipaux de la majorité semblent s'être égarés sur la commune. Si vous les croisez, n'hésitez pas à leur rappeler qu'étant élus, ils ont le devoir d'au moins vous représenter au conseil municipal ou, le cas échéant, de démissionner afin de céder leur place à des habitants plus investis. Merci d'avance.

Peggy Hoguet | Conseillère municipale indépendante

ÉLU INDÉPENDANT

NON AU FAST FOOD

Indiscutablement les nuisances engendrées par un établissement de restauration rapide seront directement subies par le clos d'habitations tout proche. Ceci constitue une motivation suffisante au refus de ce projet par la municipalité. Le droit à la tranquillité doit être respecté dans le temps long et tout nouvel aménagement doit s'intégrer parfaitement dans son environnement. Cependant il faudra répondre à une véritable attente d'une jeunesse locale en quête d'un lieu sûr en soirée, accueillant et proposant une cuisine saine.

Simon Schembri | Conseiller délégué à la Culture, au Patrimoine et au Tourisme



ARTISAN GURHEM
COUVERTURE - RAVALEMENT - MAÇONNERIE

Entretien - Rénovation - Recherche de fuites

tonygurhem4@gmail.com
06 69 02 51 57 - 01 85 52 02 43
20 bis, av. des Bonshommes
95290 L'ISLE-ADAM

06 69 02 51 57 - 03 59 28 24 64
Rue du Bac
60550 VERNEUIL-EN-HALATTE

Devis & déplacement gratuits

Les Pépinières du Plessis-Luzarches
Vente en gros et en détail
Spécialiste des plantes de haie

01 34 71 99 95 | pepinieres.rocher@orange.fr
RD 922 • 95270 PLESSIS LUZARCHES



www.pepinieresduplessisluzarches.fr

RESTAURANT ZERALDA
Restaurant oriental

09 54 84 02 81 / 06 31 05 82 72

Fermé le lundi
Ouvert du mardi au dimanche :
11h30 14h30 et 19h30 - 22h30
lilyane2006@hotmail.fr
restaurantzeralda.eatbu.com
26 rue du Cygne - 95270 LUZARCHES



MAISON & SERVICES

**Ménage - Jardinage
Nettoyage de vitres**

50% CREDIT D'IMPÔTS

01 34 09 04 80
msluzarches@maison-et-services.com
1 rue de la République - 95270 CHAUMONTEL



**JBM
IMMOBILIER**

**TRANSACTIONS
IMMOBILIÈRES**

4 place de la Mairie - 95270 LUZARCHES
06 16 87 27 70



**JBM
IMMOBILIER**

**LOCATION
GÉRANCE**

10 rue du Général de Gaulle - 95270 LUZARCHES
01 30 35 08 18



**FRANCE
RÉGIE
ÉDITIONS**

La société France Régie Éditions et la municipalité remercient tous les annonceurs de leur aimable participation à la réalisation de ce bulletin.



**LA FERME
DE BELLEFONTAINE**
4 rue des Sablons / 95270

Vente d'asperges à la ferme
Vente de petit ballot paille et foin

Horaires :
mercredi et vendredi de 16H00 à 19H00 et samedi de 10h00 à 12H00
📍 : la belle asperge - bellefontaine
Tel : 01 34 71 02 19

AIDE AU BAFA



**ENGAGE TOI POUR TA COMMUNE
ET BÉNÉFICIE D'UNE AIDE POUR
PASSER TON BAFA !**

**Pour tous les Luzarchois (sur dossier), âgés de 17 à 25 ans.
Plus d'info sur: www.luzarches.net/jeunes17-25**

PERMIS DE CONDUIRE CITOYEN

Participation au financement

La Ville de Luzarches te
donne un coup de pouce !



Aide sous conditions

- Être luzarchois
- Avoir entre **18** et **25 ans**
- Présenter un projet professionnel
- Effectuer **35 h** d'activités citoyennes (services municipaux, associatifs)
- Être inscrit dans une auto-école sur la commune de Luzarches

Retrait des dossiers

- En mairie ●
- Direction des services à la population ●
- 01 30 29 54 54 ●

Plus d'info www.luzarches.net/jeunes17-25ans

LUZARCHES



Belloy-en-France



Epinay-Champlâtreux

LA LUZARCHOISE

DIMANCHE 22 MAI 2022



1.5KM | 5KM | 10KM

DÉPARTS 9H30 ET 10H
AU STADE MUNICIPAL

RESTAURATION SUR PLACE

ANIMATION ZUMBA

TOMBOLA GRATUITE POUR TOUS LES PARTICIPANTS

INSCRIPTION ET RÉGLEMENT : [HTTPS://LA-LUZARCHOISE-2022.ONSINSCRIT.COM](https://la-luzarchoise-2022.onsinscrit.com)

NOS PARTENAIRES



NOS SPONSORS



CONTACT : MAIRIEDELUZARCHES@LUZARCHES.NET